

Présentation de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de ville en Vaucluse

Ressources Santé Vaucluse (RSV) est un acteur central dans la coordination des parcours de santé par le co-portage de 2 autres dispositifs répondant à une population large : le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) et la C360 (Communauté 360). En complémentarité, l'association RSV portera la PASS de ville en Vaucluse.

Expérimentée avec succès sur d'autres départements, **la PASS de ville est un dispositif qui a pour objectif de permettre à des personnes sans couverture maladie de bénéficier d'un accompagnement pour faciliter l'ouverture ou la réactivation de leurs droits en santé, et en parallèle, d'accéder à des soins de ville -sans avance des frais-** : consultations médicales, dentaires, médicaments, analyses médicales...

Sa mission principale est de fluidifier les parcours de santé des personnes les plus précaires en s'appuyant sur un réseau territorial de partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux du droit commun. Cette modalité d'organisation, en permettant une prise en charge sanitaire et sociale de proximité pour les personnes en situation de précarité et/ou les plus éloignées du système de santé, contribue à faciliter leur accès aux soins et à la prévention, à limiter les ruptures dans les parcours et les pertes de chance associées.

Une première phase de déploiement de la PASS de Ville est prévue sur les communes d'Avignon, de Carpentras et de Cavaillon, choisies en raison de leur taux élevé de personnes en situation de précarité et leur nombre de QPV.

Les publics ciblés sont :

- Personnes sans droits ouverts ou actifs à la protection maladie, quel que soit l'âge
- Personnes en situation de précarité, d'isolement ou de vulnérabilité sociale
- Personnes victimes des violences intra familiales et ayant quitté le conjoint/domicile, et de fait en rupture de droits
- Publics en renoncement aux soins, repérés et orientés par les partenaires (CCAS, CHRS, associations, professionnels de santé...)
- Ayants droit (enfants, conjoints, etc.)

Trois types d'actions sont proposés :

- En matière d'accès aux droits : évaluation sociale et repérage des vulnérabilités, information de la personne sur ses droits, aide à la constitution des dossiers d'ouverture de droits à une protection maladie en lien avec les caisses de sécurité sociale et les organismes sociaux
- En matière d'accès aux soins : évaluation des besoins en santé, orientation/coordination, voire accompagnement physique vers les soins de 1er recours, auprès de professionnels partenaires (médecin généraliste, dentiste, infirmier, pharmacien, sage-femme, laboratoires d'analyse, imagerie médicale...)
- En matière de prévention : orientation vers les actions de sensibilisation, d'éducation à la santé, de dépistages et de prévention des partenaires ; si besoin, animation d'actions de sensibilisation, d'éducation à la santé ou de prévention.

Le projet nécessite une collaboration pleine et entière des partenaires du territoire : CPAM/MSA, CPTS/URPS, professionnels de santé, centres d'imagerie, laboratoires, acteurs du droit commun, acteurs spécialisés dans le champ de la précarité, équipes de soins pour les publics précaires...

L'équipe dédiée sera composée de : 1 chef de projet, 2 coordinateur/trices de parcours de formation initiale assistant de service social et infirmier, et 1 médiateur santé.

Elle disposera d'un espace d'accueil dédiés en sein de RSV, ainsi que des locaux mis à disposition, dans le cadre de conventions avec nos partenaires, à Avignon, Carpentras et Cavaillon.

Définition du poste

Le chef de projet PASS de ville a pour mission principale de structurer le déploiement de la PASS de ville en Vaucluse.

Son activité est définie, en concertation avec le directeur, en cohérence avec la stratégie territoriale initiée.

Il travaille dans le respect du cahier des charges de juin 2025 et du PRAPS, en particulier sur la déclinaison des missions, la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des indicateurs de réalisation et d'impact.

Il encadre l'équipe opérationnelle de la PASS de ville et travaille en lien étroit avec les 2 dispositifs DAC et C360.

Activités principales

Conduite du déploiement de la PASS

- Consolider l'état des lieux des besoins et des ressources avec un focus sur les territoires cibles et plus généralement le département
- Conventionner avec les caisses d'assurance maladie et les acteurs du premier recours pour les soins et du droit commun pour les aides : orientation, prises de RDV accompagnement et coordination....
- Organiser la logistique pour la mise en place de la PASS de ville : équipes, espace de travail, communication interne et externe, outil SI et évaluation planning des permanences...
- Formaliser l'articulation avec les acteurs spécialisés du secteur de la précarité : repérage, orientation, relais et suivi...
- Organiser la réponse de la PASS en termes d'accompagnement dans l'ouverture des droits en santé, l'accès aux soins de 1^{er} recours, et dans les actions de prévention en santé individuelles et collectives, avec l'équipe dédiée sur les 3 communes
- Participer à la mise en place de la gouvernance du dispositif, en lien avec l'Instance Territoriale Stratégique de RSV (réunion de cadrage puis COPIL PASS de ville)

Management RH de l'équipe opérationnelle PASS de ville

- Participer aux recrutements
- Assurer la gestion RH et administrative en lien avec la direction
- Réaliser les entretiens annuels et professionnels
- Participer à l'élaboration du plan de formation annuel
- Superviser la mise en place, la validation des bonnes pratiques et participer à l'élaboration des procédures opérationnelles en lien avec la démarche qualité
- Assurer la cohésion de l'équipe en mettant en place une organisation et des outils permettant le management à distance

Organisation et pilotage de l'activité opérationnelle

- Organiser l'activité en fonction des moyens humains et matériel mis à disposition
- Garantir la mise en place de staffs/réunions d'équipe réguliers avec l'équipe de la PASS, en adéquation avec les organisations établies avec le DAC et la C360
- Recueillir, analyser et évaluer en équipe, de façon systémique, les demandes et les besoins des personnes, organiser le suivi des situations en apportant des réponses coordonnées et adaptées aux problématiques
- Recueillir les informations de dysfonctionnements/difficultés d'accès à un service ou à certaines informations et les besoins du territoire, et les faire remonter au pôle de coordination territoriale
- Transmettre au directeur les données nécessaires au pilotage et au suivi de l'activité, en lien avec les indicateurs

Inscription dans la dynamique de coordination territoriale et du numérique en santé

- Mutualiser l'expertise, la connaissance fine du territoire et l'appui méthodologique du Pôle de coordination pour faciliter le déploiement de la PASS, en lien avec les acteurs du droit commun des bassins de vie
- Mutualiser les supports et outils numériques pour la PASS, en lien avec le chargé de mission numérique et les acteurs du numérique en santé

Participation à la communication et la promotion du dispositif

- Organiser et animer des événements d'échange et d'interconnaissance destinés aux professionnels du territoire
- Participer aux événements de sensibilisation et d'amélioration des pratiques conduits par le DAC et la C360 (Soirée Théma, Café-rencontres...)
- Contribuer en tant que référent à l'élaboration et à la diffusion des supports de communication (réseaux sociaux, flyers, site internet...)

Participation aux instances de gouvernance de la PASS de ville

- Coanimer avec la direction le COPIL PASS de ville (pilotage de la feuille de route)
- Organiser l'évaluation du dispositif
- Rédiger avec la direction le rapport d'activité de la PASS de ville
- Participer aux instances départementales et régionales PASS organisées par l'ARS

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles

Liens hiérarchiques :

- avec le directeur (N+1)
- avec le directeur adjoint en charge de la coordination territoriale
- avec le chef de service DAC C360

Liens fonctionnels :

- avec les fonctions supports (administratif, facturation...)
- avec le pôle de coordination territoriale (chefs de projets territoriaux et C360, chargée de mission numérique...)
- Avec le médecin coordinateur

Profil recherché et compétences

- Diplôme niveau 7/6 (Master 2, CAFDES, CAFERUIS) tourné vers l'organisation et la gestion du système sanitaire et médico-social
- Maîtrise de la méthodologie de conduite de projets
- Maîtrise du management et de l'encadrement d'équipe
- Connaissance du tissu sanitaire, social et médico-social, de préférence du territoire concerné avec un focus précarité et vulnérabilité
- Aptitude à l'animation de réunions et à la médiation (capacité à s'adapter à des interlocuteurs variés)
- Autonomie dans l'organisation et la priorisation des actions

Type de contrat

- 1 ETP
- CDI en application de la CCN 51
- Salaire mensuel brut : à partir de 3 000 euros brut, selon le diplôme et l'ancienneté dans une fonction similaire
- Territoires d'activité : Vaucluse
- Travail au siège et sur les antennes
- Nombreux déplacements à prévoir (véhicule personnel ou de service)

Modalités de candidature

Poste à pourvoir dès que possible (création de poste)

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à francois.barriere@rsv84.fr jusqu'au 10 novembre 2025